



Paris, le 30 juin 2009

BARBARA BUI

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 29 juin 2009

Réunis en Assemblée Générale Mixte le 29 juin 2009, les actionnaires de la société BARBARA BUI ont adopté à une large majorité l'ensemble des résolutions soumises à leur approbation.

L'Assemblée Générale Ordinaire a en particulier approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2008.

Dividendes

L'Assemblée Générale a décidé le versement d'un dividende de 0,17 euro par action éligible à l'abattement de 40% sur les revenus des capitaux mobiliers. Les dividendes seront mis en paiement auprès de CACEIS CORPORATE TRUST à partir du 18 septembre 2009.

Droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L233-8 du Code de Commerce, la société BARBARA BUI informe ses actionnaires qu'au 29 juin 2009, date à laquelle s'est tenue l'Assemblée Générale, le nombre de droits de vote s'élevait à 1 113 950.

*Maison de luxe parisienne
BARBARA BUI captive par
un style pur et incisif pour
une femme à l'élégance
contemporaine et raffinée.*

*Les lignes de vêtements et
accessoires BARBARA
BUI ont un positionnement
unique et incontournable
dans l'univers du luxe.*

*Les collections sont
diffusées dans les
boutiques BARBARA BUI
implantées à Paris, Milan,
New York, Moscou et
Séoul et via un réseau de
points de vente
multimarques sélectifs en
France et à l'étranger.*

William HALIMI

Président-Directeur Général

BARBARA BUI

Jean-Michel LAGARDE

Directeur Administratif
et Financier

Tél : 01 44 59 94 00

Corinne PUISSANT

Relations Analystes/
Investisseurs / Presse

Tél : 01 53 67 36 57

